

L'AG de Lyon I s'est réunie le 2 février 2009 en amphithéâtre astree 13 à 13H00, qui contenait entre 400 et 500 personnes au début, 200 à la fin (vers 16h00)

* L'assemblée générale de Lyon 1 constate que la communauté universitaire (enseignement supérieur et recherche) n'est toujours pas entendue par le gouvernement. En conséquence et sur les bases des revendications adoptées aux précédentes assemblées générales et de la motion de la coordination nationale, l'assemblée générale de Lyon 1 réunie ce 2 février appelle tous les personnels à cesser le travail et à se mettre en grève reconductible et continue à partir du 3 février 7h.

L'assemblée appelle également toutes les composantes, services et étudiants à se réunir au plus vite pour décider collectivement de rejoindre le mouvement de grève.

Contre : 0 ; Abstention : 35 ; Pour : le reste

Modalités de la grève :

a) L'assemblée générale exige de l'administration qu'elle informe individuellement les personnes comptabilisées en grève; les autres peuvent participer à une caisse de solidarité (à organiser).

Contre 0 ; abstention : 0 ; pour : unanimité.

b) Chaque jour, l'amphithéâtre 3 du déambulatoire sera réservé, le cas échéant exigé ou occupé par une AG de grévistes.

Contre 0 ; abstention : 1 ; pour : le reste.

c) L'AG soutient les grévistes qui le souhaitent à ne pas faire les IP le mardi 3 février et invite les étudiants à venir dans l'amphi 3 du déambulatoire ou en Ariane, lieu des IP. Les aider en Ariane.

Adopté à la majorité absolue

d) La rétention de notes, dans le cadre de la grève, est maintenue.

Adopté à une grande majorité (moins d'une dizaine contre)